

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 janvier 2023

Présents : Alain DOSSO – Romaric FOULON – Eric MAITROT – Evert ARRIVE – Rémy DOSSO – Amélie FEUVRIER – Didier RAIMBERT – Nadine RAIMBERT.

Pouvoirs : Grégoire VENTURI donne pouvoir à Romaric FOULON et Valérie BAILLEUX
RAMEAU donne pouvoir à Amélie FEUVRIER .

M Eric MAITROT est désigné secrétaire de séance.

Le Maire donne lecture du procès-verbal de la réunion du 28 octobre 2022. Les Conseillers Municipaux présents signent le registre sans émettre de remarque.

Agent recenseur :

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la nécessité de nommer un agent recenseur afin de réaliser les opérations de recensement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de nommer Madame Catherine DOSSO, secrétaire de mairie au sein de la collectivité pour remplir cette mission en plus de ses fonctions habituelles et sera rémunérée dans le cadre des heures complémentaires ; s'engage à inscrire les crédits nécessaires sur le budget principal 2023 ; autorise le Maire à signer l'arrêté de nomination correspondant ainsi que le certificat administratif récapitulatif le nombre d'heures effectuées.

Situation de trésorerie au 31/12/2022 :

Le Maire communique les résultats des comptes administratifs 2022 hors restes à réaliser :

Budget de fonctionnement commune dépenses :	121 042,09
Budget de fonctionnement commune recettes :	199 021,09
Résultat de fonctionnement commune :	77 979,00
Report du résultat 2021 :	- 8 701,37
Résultat fonctionnement 2022 avec report :	69 277,63
Budget d'investissement commune dépenses :	12 795,17
Budget d'investissement commune recettes :	2 053,95
Résultat d'investissement commune :	- 10 741,22
Report du résultat 2021 :	- 2 250,11
Résultat investissement 2022 avec report :	- 12 991,33
Budget de fonctionnement bois dépenses :	121 246,28
Budget de fonctionnement bois recettes :	27 093,98
Résultat de fonctionnement bois :	- 94 152,30
Report du résultat 2021 :	293 217,87
Résultat fonctionnement 2022 avec report :	199 065,57
Budget d'investissement bois dépenses :	2 095,62
Budget d'investissement bois recettes :	21 252,47
Résultat d'investissement bois :	19 156,85
Report du résultat 2021 :	- 19 029,86
Résultat investissement 2022 avec report :	126,99

Le total pour l'ensemble des budgets s'élève à 255 478,86 € duquel il convient de soustraire les restes à réaliser soit 13 500 € de leds pour l'éclairage public et 13 200 € de travaux forestiers ce qui laisse un report 228 778,86 €

Commission des bois :

- Travaux sylvicoles 2023 :

M Eric Maitrot porte à la connaissance des conseillers municipaux le devis établit par l'ONF et donne le descriptif des travaux 2023 et leur localisation, il précise que ces travaux constituent un deuxième passage dans les parcelles 53a et 54a déjà subventionnées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de porter au budget primitif les travaux comme suit :

- Parcelle 53a : maintenance de cloisonnements sylvicoles au broyeur : 1 024,53 €
- Parcelle 53a : Dégagement manuel : 5 002,25 €
- Parcelle 54a : maintenance de cloisonnements sylvicoles au broyeur : 1 702,44 €
- Parcelle 54a : Dégagement manuel : 8 315,15 €
- Entretien d'infrastructure en lien avec Courban (chemin neuf) : 839,80 €

- Bilan Financier prévisionnel 2023 :

M Eric Maitrot présente le bilan financier prévisionnel estimatif pour l'année 2023. Les recettes attendues s'élèvent à 38 320 € dont (21 360 € de ventes, 6 417 € de subventions et 10 544 € de revenus de la chasse). Les dépenses d'un montant de 21 833 € dont (16881 € travaux et 5 001 € de frais ONF et de contribution)

- Affouages :

Une réflexion sera à porter sur le prix du stère des affouages pour la saison 2023/2024 en tenant compte de ce qui se passe dans les villages voisins et des augmentations du prix du bois de chauffage.

- Plan d'aménagement :

L'ONF va commencer cette année des relevés sur les différentes parcelles, le Conseil Municipal serait intéressé dans ces travaux par diverses réunions ou informations.

Commission des chemins :

- Devis bourreau :

Le Maire donne lecture du devis de la société Boureau et qui porte sur la création d'une tranchée filtrante sur le chemin rural dit des métrus pour un montant TTC de 18 735,64 €

Après délibération, Le Conseil Municipal décide de programmer ces travaux en 2024 avec le SIVOM.

- Sivom : travaux de voirie 2022 et 2024 :

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux travaux de voirie réalisés en 2022 (VC dite du moulin à vent) et aux négociations entre le SIVOM et l'entreprise COLAS, un complément dû aux hausses des matières sera demandé à la commune de Louesme d'un montant de 1 973.27 €.

Le Conseil Municipal demande à la commission d'établir une liste des travaux de voirie 2024, par priorité, (VC dit des métrus, VC des champs gras (empattement en bicouches ou en enrobé), VC des vergers ouest,...)

- Entretien des chemins ruraux :

Il est demandé à la commission de définir s'il y a un besoin d'élagage en 2023 et de prévoir un entretien sur le chemin du bourguignon (voir avec la commune de Lachaume).

Commission urbanisme :

Le conseil municipal demande à la commission d'apporter au Conseil Municipal une réflexion sur les points suivants :

- Cimetière :
 - Arbre creux et dangereux : voir avec M. Mettetal pour un devis d'abattage.
 - Columbarium : établir différents devis en 2023
 - Cave urne : définir d'une zone dédiée aux caves urnes et proposer un prix de concession
- Entretien de la place :
 - Voir pour un traitement en désherbage
- Bancs :
 - Repeindre les bancs sur la place en couleur bois
 - Définir d'une implantation de bancs sur le parking ou cour (établir des devis)
- Entretien du réseau :
 - Reprendre contact avec l'entreprise Castel assainissement de Chateauvillain pour un entretien du réseau, des avaloirs et de la station cette année et mettre les budgets correspondants au budget primitif 2023.
- Monument :
 - Le Conseil décide de retirer les grilles autour du monument aux morts.
 - Voir pour repeindre les barres autour de la place de l'église.
- Station :
 - Refaire le regard et les vannes dans la station en 2023.
- Dératisation :
 - Demander un devis à l'entreprise SOS Nuisibles 70 pour le traitement des bouches d'égouts.
- Pigeons :
 - Il est constaté qu'il y a de plus en plus de pigeons sur la commune. Le Conseil Municipal demande s'il peut être fait un prélèvement et dans quelle conditions (chasseurs, préfecture, gendarmerie) ?
- Sécurisation du village :
 - Une demande de comptage des véhicules est prévue courant du deuxième trimestre 2023. A la suite le Conseil Municipal étudiera s'il y a lieu de prévoir des installations pour réduire la vitesse des véhicules qui traversent la commune (feux tricolores, aménagement des entrées de village,...)

- Poteaux incendie :
- Le Conseil Municipal décide de programmer le changement des deux derniers poteaux après l'intervention prévue cette année afin de voir l'efficacité des remplacements.

Commission des fêtes et de la gestion de la salle communale :

Après divers échanges, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de :

- 14 juillet :
- Organiser le feu d'artifice à Louesme sous réserve d'un terrain adapté et de l'accord de la personne en charge pour le tirer.
- Vitres de la salle :
- Il est demandé à la commission de demander un devis à l'entreprise Neyroud pour le nettoyage des vitres 3 fois par an.
- Equipement de la salle :
- Il est décidé l'achat d'une table à langer et d'un chariot de ménage avec balai et lavettes.

Commission Employé communal :

- Le Conseil Municipal demande à la commission de faire établir un devis pour la mise en eau (entreprise SCHMIT).
- M Romaric FOULON donne le rapport d'activité de l'employé communal pour l'année 2022.

Convention tri partie de traitement des boues :

Le Maire donne lecture du courrier, en recommandé, de Véolia qui propose de proroger la durée de la convention tripartite entre la commune de Louesme, Véolia eau et le SIVOM de Châtillon-sur-Seine.

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de modifier l'article 6 de la convention liant les parties en le remplaçant par « la durée de la Convention est celle du Contrat de gérance conclu entre le Délégué et le SICOM, soit jusqu'au 31 décembre 2023 ».

Courrier de M Charlie FOURNET :

Le Maire donne lecture du courrier de M Charlie FOURNET qui souhaite acheter à la commune une parcelle de terrain cadastrée à la section G, numéro 176 au lieudit le village et d'une surface de 00ha 03a 96ca pour un montant de 1 700 €. Mme Amélie FEUVRIER concernée indirectement par l'affaire ne participe pas au débat ni au vote.

Après délibération, le Conseil décide à l'unanimité, de vendre la dite parcelle pour la somme de 1 700 €.

Divers :

- Eolien : une réunion de l'association contre les éoliennes est prévue le samedi 28 janvier 2023 et une réunion avec le promoteur le 31 janvier 2023 à Maisey-le-duc.

- Fibre optique : travaux toujours en cours.
- Parc national : organiser une réunion courant mai 2023

Informations et questions diverses :

- Eric MAITROT informe le Conseil Municipal du risque de détachement d'ardoises du toit de l'église en raison du mauvais état des crochets (voir avec l'entreprise Munoz pour avis)
- Contrôle des extincteurs le vendredi 31 mars 2023 à 8h30.

La séance est levée 22 h 30.